

Editorial de Christine Lagabriele

Genre et Travail – Numéro 2

Dans ce second numéro spécial consacré au genre en milieu professionnel, une place privilégiée est accordée aux normes et aux stéréotypes de genre. Cette problématique est déclinée au travers des trois premiers articles.

La contribution portée par Marie-Line Félonneau et Maja Becker aborde l'univers professionnel des métiers de la route dans lequel un stéréotype négatif puissant associe les femmes à de faibles compétences de conductrices et au danger potentiel qu'elles représentent. Les auteures montrent qu'il est possible de soumettre les femmes à la menace du stéréotype dans ce domaine spécifique des aptitudes à la conduite automobile. Plus largement, ces travaux incitent à tenir compte des effets de ce mécanisme dans la mesure où il se manifeste notamment dans les domaines professionnels où les asymétries positionnelles inter-genre sont flagrantes.

Le second article s'interroge sur la formation professionnelle en alternance comme lieu de construction et de transmission des normes genrées. Dans son étude, Nadia Lamamra met en exergue que les apprenties et apprentis se confrontent en entreprise à un certain nombre d'injonctions et de remarques relatives aux stéréotypes de la féminité et de la masculinité. En cours de socialisation professionnelle, il semble essentiel de s'arrêter sur ses assignations stéréotypées. Expérimentées par des jeunes en pleine construction de leur identité sexuée, elles peuvent aussi bien les aider à se maintenir dans l'apprentissage d'un métier (conforme ou transgressant le genre qui y habituellement associé) que les amener à interrompre précocement la formation entamée.

Anne Lorraine Wagner, Pascal Tisserant et Marjorie Kubiak examinent, quant à eux, les liens entre la dominance sociale et la propension à discriminer. La question du genre est mise en relation avec d'autres critères saillants de la diversité en contexte de travail, comme l'origine et l'appartenance religieuse. Les auteurs montrent que la dominance sociale, en tant que système de croyances justifiant les inégalités sociales en général, prédit la propension à discriminer des individus selon les critères de discrimination considérés. Considérons donc l'intérêt de prendre en compte ce concept de dominance sociale dans les études sur la discrimination au travail, qu'il s'agisse de travaux impliquant le genre ou tout autre critère ou motif de ségrégation...

Le langage est ancré dans une histoire sociale. En ce sens, les pratiques langagières constituent un terrain de choix pour observer les processus par lesquels le genre se construit et se rend visible.

C'est dans cette veine que s'inscrit l'article d'Isabelle Olry-Louis et Laura Tamburini. Les auteures examinent le travail conversationnel mis en œuvre par des hôtesse de l'air et des stewards en situation de résolution de problèmes, notamment à partir du respect ou de la violation des règles conversationnelles. En parallèle de résultats conformes à des travaux antérieurs, les auteures mettent en évidence, de façon plus inédite, que les femmes acquiescent davantage ce que les hommes avancent et qu'elles se caractérisent par une faible prise en charge énonciative de la solution. Ces résultats amènent à se questionner sur l'analyse des asymétries conversationnelles sous l'angle de la domination et des rapports sociaux de sexe.

Ce numéro se termine par un article d'une autre teneur concernant le passage à la retraite d'hommes et de femmes. Michèle Joulain, Catherine Hervé, Nathalie Bailly et Daniel Alaphilippe étudient plus particulièrement les liens existant entre la satisfaction du travail ancien et la satisfaction de vie actuelle chez des retraité(e)s. A l'encontre de certaines représentations indiquant que le travail est moins central pour le bien-être global des femmes et de ce fait participerait moins à leur bien-être global, les auteurs soulignent justement l'absence de différence selon le genre et l'évolution de la place du travail chez les femmes.

Ce dossier sur « genre et travail » s'achève avec ce second numéro. Plusieurs thèmes ont été évoqués et les études menées ont montré la diversité des perspectives abordées. Les données actuelles rendent compte d'une lente progression de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la mixité ou de la diversité en milieu de travail. Elles incitent à continuer les investigations sur la compréhension des mécanismes en jeu et des obstacles freinant les avancées « genrées ». La multiplicité des pratiques et des champs (orientation, recrutement, formation, gestion des hommes etc.) fournissent des problématiques de choix que sauront, nous le souhaitons, investir un grand nombre de chercheurs en psychologie du travail et des organisations.

*Christine Lagabrielle,
Laboratoire de Psychologie « Santé et qualité de vie », EA 4139,
Université Bordeaux Segalen, 3 ter place de la victoire, 33076 Bordeaux cedex.
christine.lagabrielle@u-bordeaux2.fr*